

CAPD de rentrée du 18 septembre 2015

Le compte rendu de la CAPD du 1^{er} juin est approuvé.

Mr le DASEN présente aux membres de la CAPD Mme Bellais qui succède à Mr Fournier sur le poste d'IENA-ASH.

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 05 (ci-jointe)

- Réponse de Mr le DASEN : Le département continue à connaître une baisse d'effectifs. Il faut donc travailler avec les maires pour organiser le réseau scolaire de manière à le sécuriser mais les capacités d'action de l'état sont très limitées : l'état n'a pas à obliger les maires à rentrer dans un cadre que l'Education Nationale aurait défini pour eux. Le 28 septembre prochain le Préfet présentera la réorganisation des inter-communalités du département. Il faut en tenir compte et essayer d'adapter le réseau scolaire à ce nouveau maillage politique. La DSDEN doit avoir une bonne gestion de l'argent de l'Etat et respecter l'équité.

- *Le Snuipp-FSU 05 souligne une méconnaissance, de la part de certains élus, du système éducatif. Il est nécessaire d'informer ces élus avant de pouvoir mener un débat éclairé autour de l'école.*

- Mr le DASEN rappelle que le décret du 17 août pérennise l'aide de l'état pour financer les TAP pour les communes ayant élaboré un PEDT mais que seule 1% des collectivités ont déclenché la procédure d'appel au fond de soutien. Il ajoute que les directeurs doivent avoir un discours pédagogique envers les maires.

Bilan de rentrée

Mr le DASEN se félicite d'une bonne rentrée

Cette année 11 collègues ont rejoint notre département suite à la phase des ineat (dont 2 à mi-temps soit 10 ETP). 12 changements d'affectations ont eu lieu depuis le groupe de travail d'ajustement. 4 postes de ZIL ont été créés, 1 sur un support de brigade ASH, 1 sur un support de maître G et 2 sur des supports de réserve. Suite à ces ajustements, des collègues non spécialisés sont affectés sur des postes ASH. Mme Bellais (IENA-ASH) indique que ces enseignants seront « accompagnés » par un conseiller pédagogique ASH et que tout sera fait pour qu'ils soient opérationnels sur leur poste.

Les enseignantes en congé maternité qui prendront un congé parental par la suite sont placées en surnombre.

Le SNUipp-FSU05 demande à ce que tous les IEN soient présents lors du groupe de travail de la phase d'ajustement car ils connaissent les situations particulières de certaines écoles et collègues, ce qui donnerait plus de transparence à cette phase du mouvement.

De plus il déplore qu'il n'y ait plus de groupe de travail avec les représentants du personnel, concernant la phase papier des permutations inter-académiques.

Questions diverses

- **EVS/AVS** : 56 contrats (24 EVS, 17AVS et 15 vie scolaire 2nd degré) prennent fin prochainement. Un recrutement aura lieu au fil de l'eau pour remplacer les personnes dont le contrat n'est pas renouvelable. Cette année, le contingent Education Nationale pour le département est de 168 ETP (soit 13 de plus que l'année dernière).

D'autre part Mr le DASEN étudie, pour cette année, la possibilité de confier de nouvelles missions (encore à définir) pour les jeunes volontaires qui effectuent leur service civique. Il précise que ces missions ne se substitueront pas à celles des EVS/AVS.

- **DIF** : 5 demandes ont été examinées, une n'était pas éligible car l'organisme n'était pas agréé. Une aide au financement de la formation est octroyée (50% du coût, plafonnée à 750€) + possibilité d'avoir une allocation horaire si la formation se passe sur temps de vacances.

- *Le SNUipp-FSU 05 a interpellé Mr le DASEN sur les situations particulières des écoles de Jarjayes, Montmaur, La Faurie et Aspres-sur-Buëch (effectifs très chargés et multi-niveaux). Consigne a été donnée à l'IEN d'assurer un appui sur ces écoles, avec un accompagnement souple et pilotage pédagogique. (!!!)*

- ZIL : cette année il y a 54 postes de ZIL (congrés maladie) + 12 postes « brigade formation continue » + 2 postes « brigade ASH ». 4 ZIL sont déjà affectés sur des congés à l'année.

- **RASED** : *Le SNUipp-FSU 05 dénonce le nombre grandissant de RASED incomplets (certains se limitant à un seul enseignant spécialisé). Selon Mr le DASEN la situation est moins défavorable qu'ailleurs.*

- **Journée de solidarité** : *Le SNUipp-FSU 05 renouvelle sa demande de pouvoir déduire de la journée de solidarité toutes les heures effectuées devant élèves mais hors temps scolaire et hors 108h (classe découverte, sortie à la journée, USEP, nuitées...), celles-ci n'étant plus « compensées » par les indemnités pour heures péri-éducatives. Mr le DASEN réserve sa réponse en attendant une harmonisation académique. Nous lui demandons de porter notre revendication auprès du Recteur. Cela sera fait.*

- **Formation continue** : *Quid de la non-reconduction des journées de formation des brigades ? Le SNUipp-FSU 05 renouvelle sa demande de la tenue d'un conseil de formation dans le département comme c'était le cas il y a quelques années. Mr le DASEN n'y est pas opposé mais souhaite que le 2nd degré y soit associé.*

- Liste d'aptitude pour l'intégration des instituteurs dans le corps des PE : Un collègue supplémentaire vient d'être intégré en réponse à la demande de la DSDEN.

- **Allègement des tâches des directeurs** : de nouveaux groupes de travail seront tenus.

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU 05